

# Impact de l'Allocation parentale d'éducation sur l'activité féminine et la fécondité en France

Thomas PIKETTY

## Introduction

Dans cet article, nous nous proposons d'estimer l'impact de l'Allocation parentale d'éducation (APE), et plus précisément de l'extension de l'APE au 2<sup>e</sup> enfant survenue en 1994, sur l'activité féminine et la fécondité en France. Les deux sources indépendantes et complémentaires ici utilisées sont les enquêtes Emploi 1982-2002 et l'enquête Famille 1999, permettant d'obtenir des résultats convergents.

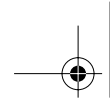
L'APE a été créée en 1985-1987 pour les mères de 3 enfants décidant de s'arrêter de travailler à la naissance de leur 3<sup>e</sup> enfant, puis a été étendue en 1994 aux mères de 2 enfants décidant de s'arrêter de travailler à la naissance de leur 2<sup>e</sup> enfant<sup>(1)</sup>. Dans les deux cas, l'allocation peut être perçue jusqu'au 3<sup>e</sup> anniversaire de l'enfant (on peut également percevoir plusieurs APE consécutives en cas de nouvelle naissance). De notre point de vue, la réforme de 1994 est la plus intéressante, car l'allocation mensuelle offerte aux femmes s'arrêtant de travailler à la naissance de leur 2<sup>e</sup> enfant est directement passée de 0,00 F pour les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1994 à environ 3 000 francs par mois pour ceux nés après le 1<sup>er</sup> juillet 1994, alors que l'introduction de l'APE pour les mères de 3 enfants (outre qu'elle concernait une frange plus réduite de la population) s'était faite par étape<sup>(2)</sup>.

L'extension de l'APE de 1994 constitue ainsi un cas relativement pur d'« expérience naturelle », modifiant de façon sensible et extrêmement rapide les incitations financières au travail d'une catégorie spécifique de la population :

<sup>(1)</sup> En théorie, l'APE peut être touchée indifféremment par le père ou la mère. Mais en pratique l'APE est touchée par la mère dans plus de 98 % des cas, et nous négligerons donc dans cette étude la question des pères allocataires de l'APE.

<sup>(2)</sup> Le montant mensuel de l'APE était progressivement passé de 0,00 F avant le 1<sup>er</sup> janvier 1985 à environ 1 000 F au 1<sup>er</sup> janvier 1985, 1 500 F au 1<sup>er</sup> janvier 1986 et 2 400 F au 1<sup>er</sup> avril 1987. Il est donc moins aisé d'isoler l'impact de l'introduction de l'APE de rang 3, d'autant plus que le nombre d'observations de mères de 3 enfants est plus limité dans l'enquête (nous reviendrons plus loin sur ce point).





## II. 4. – IMPACT DE L'ALLOCATION PARENTALE D'ÉDUCATION

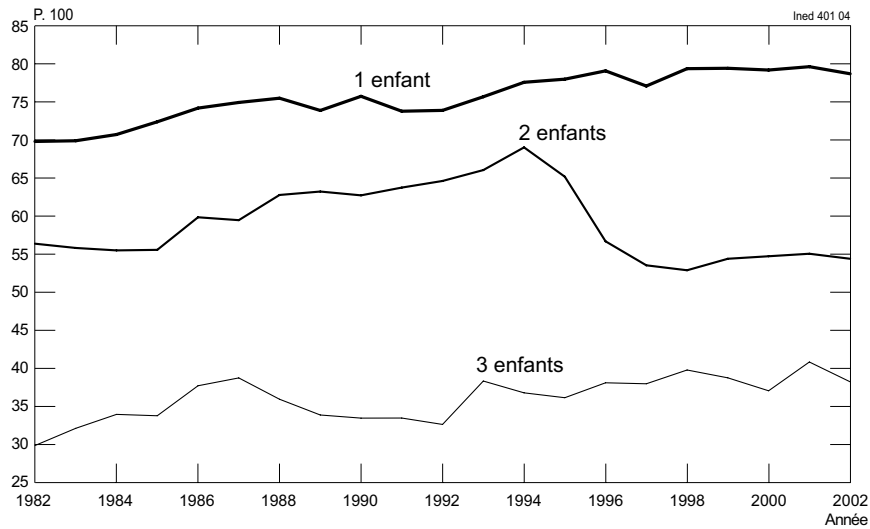


Figure 3.– Taux d'activité des femmes ayant  $n$  enfants à charge de moins de 18 ans (dont au moins 1 de moins de 3 ans), 1982-2002

*Champ* : femmes vivant en couple et âgées de moins de 55 ans. N. obs. moy. par an : 1 800 (1 enf.), 1 600 (2 enf.), 750 (3 enf.). Écart-type moyen : 1,0 % (1 enf.), 1,2 % (2 enf.), 1,8 % (3 enf.).

*Source* : Insee, enquêtes Emploi, 1982-2002.

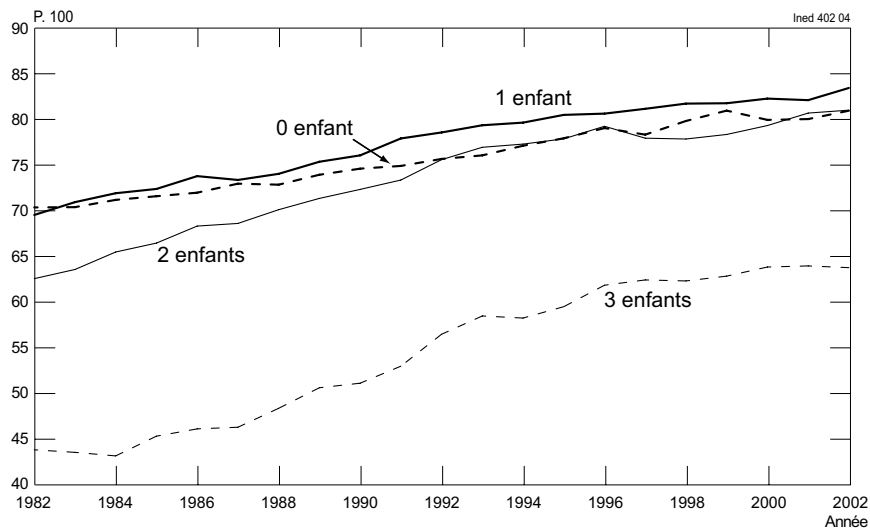
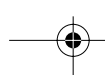


Figure 4.– Taux d'activité des femmes ayant  $n$  enfants à charge de moins de 18 ans (dont aucun de moins de 3 ans), 1982-2002

*Champ et source* : cf. figure 3. N. obs. moy. par an : 10 500 (0 enf.), 6 600 (1 enf.), 6 100 (2 enf.), 2 200 (3 enf.). Écart-type moyen : 0,4 % (0 enf.), 0,5 % (1 enf.), 0,6 % (2 enf.), 1,1 % (3 enf.).



HISTOIRES DE FAMILLES, HISTOIRES FAMILIALES

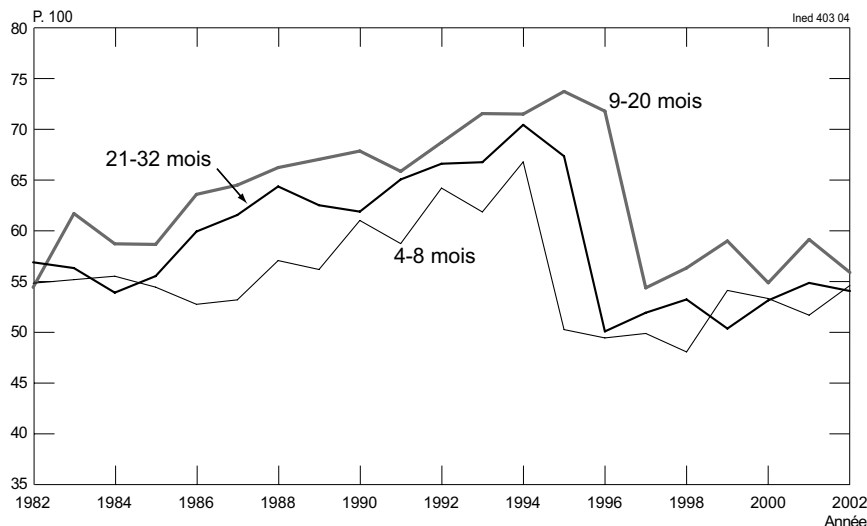


Figure 5. – Taux d'activité des femmes ayant 2 enfants à charge de moins de 18 ans (dont au moins 1 de moins de 3 ans), en fonction de l'âge en mois du benjamin, 1982-2002

Champ : Femmes vivant en couple et âgées de moins de 55 ans. N. obs. moy. par an : 320 (4-8 m.), 730 (9-20 m.), 690 (21-32 m.). Écart-type moyen : 0,4 % (0 enf.), 0,5 % (1 enf.), 0,6 % (2 enf.), 1,1 % (3 enf.)

Source : Insee, enquêtes Emploi, 1982-2002.

Il passe de 69,0 % en mars 1994 à 53,5 % en mars 1997, puis se stabilise aux alentours de 53-54 %. Cette baisse est d'autant plus impressionnante qu'elle se situe dans un contexte de hausse tendancielle du taux d'activité des mères de 2 enfants (dont au moins 1 de moins de 3 ans), qui était passé progressivement de 55,5 % en 1984 à 69,0 % en 1994. En trois ans, le taux d'activité des mères de 2 enfants (dont au moins 1 de moins de 3 ans) est redevenu ce qu'il était 15 ans auparavant. En outre, aucun retournement du trend positif suivi par le taux d'emploi des mères d'enfants de moins de 3 ans depuis le début des années 1980 n'est perceptible en 1994-1997 pour les femmes ayant 1 enfant ou 3 enfants à charge, et qui n'étaient donc pas concernées par l'extension de l'APE de 1994.

De la même façon, la figure 4 montre que le taux d'activité des femmes sans enfant de moins de 3 ans, qui n'étaient donc pas concernées par l'APE, a poursuivi sans heurts sa courbe ascendante en 1994-1997 et en 1998-2002, et ce en particulier pour les mères de 2 enfants. La diminution de 15,5 points entre 1994 et 1997 du taux d'activité des femmes concernées par l'extension de l'APE (de 69,0 % à 53,5 %), relativement à la hausse ou à la stagnation des taux d'activité de toutes les autres catégories de femmes, est statistiquement extrêmement significative, compte tenu de la taille élevée des échantillons utilisés. Nos résultats détaillés montrent également que la chute du taux d'emploi des femmes concernées par l'extension de l'APE a été plus réduite que la chute de leur taux d'activité (baisse de 11,2 points et non de